

Cercle du lundi 16 janvier 2023

Thème de la soirée : ESS (Économie Sociale et Solidaire), vraie alternative ou accompagnement du capitalisme ?

1^{er} intervenant, Antoine Seveno, qui a aidé à la création de la SCIC

« Etoiles du Verdon » nous présente l'univers de l'ESS :

SCOP (Sociétés Coopératives de Production) et SCIC (Sociétés Coopératives d'Intérêt Collectif) sont regroupées au sein d'une Confédération Nationale basée à Paris (URSCOP) avec des Délégations Régionales, dont la Délégation Régionale des SCOP et SCIC de PACA et Corse pour notre région, où il travaille avec 10 autres salariés.

L'ESS est composée d'entreprises dont les activités sont fondées sur des principes de solidarité et d'utilité sociale, selon une Charte Européenne de l'économie sociale, ayant ses propres banques, et donnant la primauté à la personne sur le capital.

Bref historique : l'ESS prend ses racines au 19^{ème} siècle, avec les Sociétés de Secours Mutuel, qui sont devenues les Mutuelles.

Au 20^{ème} siècle elle se développe dans le domaine des assurances, de la santé, de l'éducation populaire.

Quelques dates : 1901 : loi sur les associations,

1947 : loi sur les coopératives

1978 : loi sur les SCOP

2014 : loi Hamon sur l'ESS

Ses évolutions sont principalement portées par les syndicats, dans l'idée est de rendre les salariés maîtres de leur destin.

L'ESS comprend 4 différents types d'entreprises :

- les associations
- les coopératives
- les mutuelles
- les fondations (et les fonds de dotation)

Quelques acteurs :

-ESS France, Chambre Française de l'économie Sociale et Solidaire, qui représente et porte les intérêts des entreprises et organisations de l'ESS.

- RTES, Réseau des collectivités Territoriales pour une Économie Solidaire, qui comprend 200 collectivités en France, dont une dans le 06, la CAPG de Grasse.
- l'AVISE, agence collective d'ingénierie, qui travaille avec des institutions publiques et privées soucieuses d'accompagner la transition écologique et solidaire.

Quelques chiffres :

10 % du PIB

14 % des emplois privés

1,8 millions de salariés (dont Coopératives : 1,3 millions, mutuelles : 200 000)

200 000 entreprises

L'ESS présente un paysage coopératif multiple : SCIC, SCOP, coopératives d'entreprises (artisans, agricoles, commerçants...), banques coopératives, coopératives d'utilisateurs, d'usagers, de consommateurs, scolaires, HLM...

Les SCOP, coopératives de producteurs, appartiennent aux salariés, et il y a environ 50 SCOP dans le 06, qui en font un département assez en avance.

Les SCIC, coopératives multisociétaires, sont en développement rapide et dans l'air du temps, elles plaisent aux jeunes qui mettent les finances au second plan. L'intérêt de ce statut est que public et privé ne se concurrencent pas et se complètent plutôt.

Il y a 10 SCIC dans le 06. Elles sont attributaires possibles d'AMI (Appel à Manifestation d'Intérêt) (subventions à la modernisation).

Quelques évolutions récentes :

- Les sociétés à mission : une raison d'être doit être mentionnée dans les statuts.

- Les contrats à impact : ce sont des partenariats public/privé destinés à des projets sociaux innovants.

En conclusion, il reste à se demander si l'ESS est une alternative face aux crises économiques, sociales, environnementales, morales ? La question reste ouverte.

2^{ème} intervenant : Lucien F. donne comme exemple un certain modèle de l'ESS, (selon un article du « Monde Diplomatique » envoyé par Yves L) une entreprise de l'ESS, SOS, « figure majeure de l'entrepreneuriat en France ». Le titre de l'article est « SOS, l'ogre qui dévore le monde associatif ».

« SOS », né à Marseille en 1984,

- en 2010, 4000 salariés, 220 établissements,
- en 2020, 22 000 salariés en France et dans plus de 40 pays,
- une croissance de 17 % depuis 2017 et de 11 % depuis 2021,
- un chiffre d'affaires de 1,26 Milliards d'euros, beaucoup d'argent public capté (75 % de ses financements viennent de l'État, des collectivités locales, de la CAF)
- Quand une structure rejoint « SOS » elle perd des administrateurs et ses bénévoles. Seule compte la recherche d'efficacité, le recrutement des nouveaux directeurs permet de verrouiller le contrôle.
- Les activités couvertes par « SOS » sont la jeunesse, l'écologie, la santé, la solidarité internationale, la vieillesse, la culture...
- Dans le 06 environ 10 structures ont été reprises par « SOS », dont 1 au Broc, pour les SDF, résultat : 25 % de réinsertion sociale, le maire en est satisfait...

Le groupe se développe sur appels d'offres sur de nouveaux marchés : crèches, violences conjugales, migrants, EHPAD, expansion vers l'international ; il y a un partenariat avec Pékin pour développer 5600 places en EHPAD, 4500 aides à domicile.

« SOS » profite du scandale d'ORPEA et est soutenu par l'État au plus haut niveau : le directeur fondateur, J.M. Borello est proche du gouvernement, député et délégué national d'En Marche, partisan d'une gestion capitaliste du social et assez controversé.

3^{ème} intervenant : Jean-Emmanuel : Qu'est ce qui pourrait dépasser et réaliser l'ESS ? Que pourraient être des activités non marchandes ?

- L'exemple historique des Diggers en 1649, les « Piocheurs », plus ancien collectif de squatteurs protestants connus et précurseurs de l'anarchisme moderne : « Celui qui travaille pour autrui contribue à maintenir la malédiction »

La question se pose : comment satisfaire aux besoins essentiels sans salaire ?

- la question de la gratuité
- comment produire sans productivité ?
- fin de la séparation des besoins
- la question de l'individu

La notion de communisation prend ses racines après 68, dans l'alliance des mouvements étudiant et ouvrier, non captée à l'époque.

Le marxisme léninisme de base a toujours la révolution comme processus programmatif, ce qui sera facteur d'échec.

La communisation, c'est l'immédiateté du communisme, ce n'est pas une autre forme d'État, d'économie, de propriété, mais l'abolition de ces catégories. Son but est de créer d'autres formes sociales pour qu'il n'y ait pas d'intermédiaire entre l'individu et ses moyens de subsistance, que les activités soient non marchandes.

Il s'agit aussi de définir quels sont nos besoins absolus.

On remarque que dans les milieux pauvres se mettent en place spontanément des formes de coopération pour satisfaire aux besoins de base. Il s'agit de revenir à des activités liées à un besoin, à de nouveaux rapports sociaux interactifs entre les individus ; par exemple, à la fin de 68 quand tout est revenu comme avant quelques ouvriers se sont suicidés.

Michel B. : Cette intervention a pour objectif de nous faire sortir des clichés, des idées préconçues, et de s'autoriser des utopies, d'interroger la nécessité des choses « normales », l'État, l'argent, l'économie....

Mathilde : c'est l'économie qui est folle.

J.Emmanuel : le travail, l'État n'ont pas toujours existé, d'autres formes d'organisation sont possibles.

Terry : la question du rapport du travail au groupe traverse les 3 interventions ; dans les sociétés précapitalistes l'individu ne peut pas exister sans le groupe.

L'ESS ne peut se juger qu'en fonction du but qu'on veut lui donner.

Guy : Sur la planète Terre il faut que les besoins primaires des humains soient satisfaits, ceux qui ne sont pas satisfaits vont piller ; des initiatives positives existent, même si elles sont toutes petites : les

jardins partagés, l'achat de foncier par des communes pour le louer à des agriculteurs. Les différences de richesses entraînent des révoltes.

Michele : Il n'est pas possible d'avoir un PPP (Partenariat Public Privé) avec des entreprises du CAC40. En fait c'est l'argent des collectivités locales qui subventionne ces entreprises. Nous on travaille, on gagne juste de quoi survivre.

Jean-Emmanuel : les entreprises ont peur des mouvements de Zadistes maintenant, comme Lafarge en Suisse par exemple.

Slavica : Elles ont peur des mouvements écologistes, qui sont de plus en plus médiatisés.

Michel B. : Les solutions écologiques proposées actuellement sont des pansements sur des jambes de bois, et ces mouvements (exemple des bassines cet été) sont justifiés et importants.

Michele : les jeunes qui rentrent actuellement sur le marché en alternance, (bac+5, Masters) sont loin de cette réflexion ; l'Education Nationale fait l'impasse sur l'ESS.

Lucie : Historiquement l'ESS est composée de mouvements indépendants, qui ont été pervertis quand il a été fait appel à des capitaux privés : l'État a mis en place des systèmes publics, le capitalisme s'empare de tous ces acquis et les privatise. Par exemple les mutuelles ont été transformées car elles doivent être rentables.

Hélène : Comment aider des jeunes qui peuvent être intéressés par la création de SCOP ou SCIC ?

Antoine S. : En préambule il faut se pencher sur les statuts, qui doivent exprimer un intérêt pour le collectif à préserver tout au long de la vie de la SCIC, ce qui peut être compliqué pour les agriculteurs par exemple, qui sont peu collectifs.

Martine : Dans les écoles je parle de l'ESS, du don, des échanges, du troc, des échanges de services, du SEL ; ça se développe bien, grâce aussi à l'informatique.

On ne peut pas faire que des constats ; si le capitalisme ne disparaît pas l'humain a beaucoup de souci à se faire.

Michel B. : Après cette première approche nécessaire sur le sens de l'ESS, un point d'étape sur les objectifs et les avancées de la SCIC

« Etoiles du Verdon » pourrait être envisagé dans un prochain Cercle du Lundi.

Rappelons qu'aujourd'hui l'ESS peut aussi servir l'État capitaliste à se débarrasser de ses fonctionnaires, qui seront gérés par l'ESS.

Il est 21h la séance est clôturée et nous partageons la traditionnelle Galette .

Monique B.